



Communiqué

Liberté pour le journaliste marocain Ali Anouzla !

Le SNJ-CGT est vivement préoccupé par le sort de notre confrère marocain Ali Anouzla, directeur du journal en ligne Lakome, qui a été arrêté à Casablanca pour avoir publié un lien vers un article du quotidien espagnol *El Pais*, qui lui-même renvoyait vers une vidéo attribuée au groupe Al-Qaeda au Magreb islamique (Aqmi).

Le procureur général du royaume a indiqué que la vidéo « représente une incitation directe et sans équivoque à commettre les actes de terrorisme au Maroc ». Les charges retenues contre notre confrère sont lourdes et graves puisqu'il est accusé, notamment, d'« assistance matérielle et apologie de crimes terroristes ».

Le SNJ-CGT, avec la FIJ (Fédération internationale des journalistes ; 600 000 adhérents dans le monde) et le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), réclame la libération immédiate d'Anouzla et la restitution des ordinateurs et dossiers saisis par la police dans les locaux de la rédaction.

« La décision prise par les autorités d'entendre Anouzla en détention est manifestement illégale et le journaliste devrait être relâché sans plus tarder. Il y a des lois qui régissent les violations du code de la presse mais le recours au code pénal et à la législation anti-terroriste est une attaque flagrante contre la liberté de la presse, que la FIJ condamne sans réserve », a déclaré le président de la FIJ, Jim Boumelha.

Le SNJ-CGT apporte toute sa solidarité à notre confrère emprisonné et à la lutte du SNPM.

Le SNJ-CGT soutient et salue les initiatives en France qui aideront à la mobilisation pour que Ali Anouzla recouvre sa liberté et puisse exercer son métier.

Montreuil, le 1^{er} octobre 2013